

L'ECHO DE FAYET



Portez un masque. Sauvez des vies.

Portez un masque
Lavez-vous les mains
Respectez la distanciation physique



NOVEMBRE-DECEMBRE 2020



MAIRIE DE FAYET

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie.

Lundi de 10h à 13h
Mardi de 13h30 à 16h30
Jeudi 10h à 13h
Vendredi de 13h30 à 16h30
Samedi 09h à 11h

Merci de respecter les horaires

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le 4^{ème} trimestre 2020, les filles et les garçons, nés en Octobre, Novembre et Décembre 2004, sont tenus de se faire recenser sur les listes communales et doivent se présenter en mairie avant le 31 Décembre 2020.



OBJET CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

AFFAIRES SCOLAIRES

Vacances de Noël

du Vendredi 18 Décembre 2020 (après la classe)
au Lundi 04 Janvier 2021 (matin)



CCAS

COLIS DE FIN D'ANNEE

La remise des colis, aux Anciens de Fayet faisant partie du CCAS, à l'occasion de la Fête de fin d'année, aura lieu :

Le Samedi 05 Décembre 2020
A partir de 09 heures

CEREMONIE PATRIOTIQUE



**La Cérémonie Commémorative de l'Armistice
du 11 Novembre 1918**

se déroulera Mercredi 11 Novembre à 10 heures
au Monument aux Morts

*dans le strict respect des mesures barrières, dont le port du masque et la
distanciation physique, merci de votre compréhension.*

L'Agglo du Saint-Quentinois à votre service

03 23 06 30 06*

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30

AGGLO' j'écoute

UN NUMÉRO UNIQUE ET PRATIQUE

agglojecoute@casq.fr

AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS
WWW.AGGLO.SAINTQUENTINOIS.FR

* PRIÉ D'UN RAPPEL LOCAL

PETIT RAPPEL

Quand vous avez un souci concernant :

- Les déchets ménagers
 - L'eau
- L'assainissement

N'hésitez pas à contacter AGGLO' j'écoute
au 03.23.06.30.06

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Vous pouvez également prévenir le secrétariat de mairie
au 03.23.62.57.13 afin que la municipalité suive
l'intervention des services de l'Agglo.

ANNULATION

« Repas des anciens »



Notre traditionnel repas du mois de décembre est contraint d'être annulé aux vues de conditions sanitaires .

La municipalité ne prendra aucun risque avec votre santé. Néanmoins, nous viendrons à votre rencontre afin de vous offrir un colis qui vous sera distribué par nos conseillers municipaux le week-end des 12 et 13 décembre prochains.

Si toutefois vous êtes absents merci d'en informer le secrétariat de mairie

Au 03.23.62.57.13

Nouveau à Fayet

LOCAL

PRINCIPALEMENT
BIO

MARCHÉ FERMIER

DATE
22
NOV

HEURE
9h
—
12h

Rendez-vous dans la
cour de l'école !



© 2014 Fayet

LISTE DES PRODUCTEURS ET ARTISANS

« Marché Fermier de Fayet »

La Ferme de Canelle

- Fromages de chèvres et vaches
- Confitures
- Légumes de saison

Nathalie et Jean-Michel

- Eleveur d'agneau et engraisseur de porcs
- Charcuterie et viande au détail

Le rucher de Leaya

- Miel
- Pain d'épices
- Confiserie
- Savon

Francis Burlion

- Pommes
- Poires
- Prunes

Ma petite ferme bio

- Œufs bio en boîtes de 6 et 12 ou plateau de 30
- Volailles sur commande

Légumes de l'Omignon

- Légumes de saison

La Germoise

- Bières artisanales

Bisc'Huit

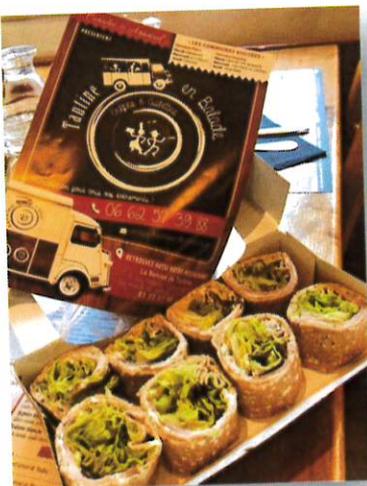
- Biscuiterie Artisanale à base d'ingrédients biologiques

« Tantine en Balade »



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le « food truck » de la crêperie « La remise de Tantine » sera désormais tous les jeudis de semaine impaire, sur le parking de la salle polyvalente afin de régaler vos papilles ...

Le premier passage se fera le jeudi 05 novembre de 18h45 à 21h...



« LA REMISE DE TANTINE »

3 RUE VOLTAIRE
02100 ST QUENTIN

contact@remise-de-tantine.fr
06.62.57.39.88

**N'HÉSITEZ PAS A LEUR RENDRE VISITE POUR
DÉGUSTER DE BONNES CRÊPES ... !**

NOTRE CARTE

Les Classiques

Jambon, emmental	4,50 €
La Complète : Œuf, emmental, jambon	5,50 €
La N'œuf : Œuf, emmental, champignons frais, jambon	6,00 €

Menus les Tantines

1 galette + 1 crêpe + 1 soft/ bière	12 €
(+ 1€50 chips)	
1 galette + 1 crêpe + 1 galipette	13,50 €
(+ 1€50 chips)	

Les Tantines



Charlestine : Viande hachée, cheddar, bacon, oignons cuisinés	7,50 €
Odelise "Jacon Hot dog" : Saucisse, cheddar fondu, moutarde, oignons	7,50 €
Gwendolène : Emmental, andouille de Guéméné, Maroilles	7,50 €
Théophine : Emmental, Tomates marinées, mozzarella, champignons frais	7,50 €
Angeline : Œuf, emmental, andouille de Guéméné, moutarde, oignons cuisinés	7,50 €
Bergerette : Emmental, chèvre, Maroilles, mozzarella	7,50 €
Margoline : Œuf, viande hachée, oignons cuisinés, maroilles	7,50 €
Sylvanette : Saumon fumé, chèvre, tomates marinées	7,50 €
Vénéralce : Œuf, jambon, emmental, sauce welsh	7,50 €

Les Salades

Chips

Sachet2,50 €



Rouleaux de blé noir au fromage frais, salade, jambon x 8	7,00 €
Rouleaux de blé noir au fromage frais, salade, saumon fumé X 8	7,00 €

Les Sucrées

"FARINE DE FROMENT"

Sucre / Cassonade	2,50 €	Raffolait (confiture de lait artisanale)	3,00 €
Confiture maison	3,00 €	Crème de spéculoos	3,00 €
Coulis chocolat maison	3,00 €	Crème de marrons	3,00 €
Coulis caramel beurre salé maison	3,00 €	Nutella	3,00 €

Les Boissons

Bière La Ginette :	
Pression 25 cl	2,50 €
Gamme Breizh :	
Cola / Zéro / Thé 33 cl	3,00 €
Eaux & Sodas	2,50 €

Cidre Galipette 33 cl :	
Brut	4,00 €
Bio	4,00 €
Jus de pomme pétillant	4,00 €



LA CARTE de « TANTINE EN BALLADE »



Un rappel à nos administrés

Sachez que la commune mandate une entreprise pour réaliser un entretien mensuel de l'ensemble de l'éclairage public communal.

Pour quelconque souci au niveau d'un ou plusieurs candélabres, voir une panne générale dans votre quartier,

N'hésitez pas à contacter la mairie

 03.23.62.57.13

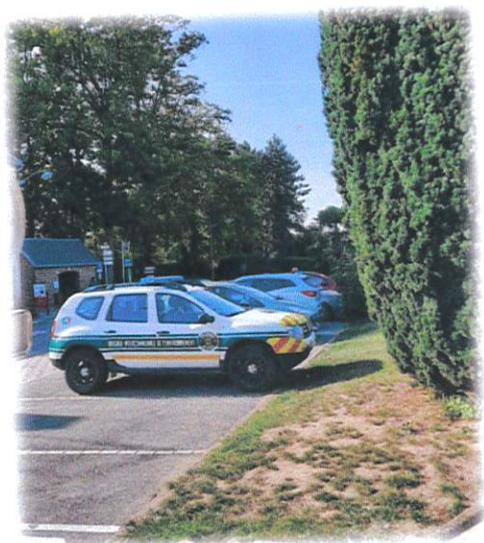
ou

mairie.fayet@wanadoo.fr

Nous prenons en charge votre signalement par le biais d'une main-courante et intervenons dans les meilleurs délais auprès de l'entreprise afin de résoudre le problème.

POURSUITE DU PLAN PRÉVENTION-SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La poursuite de notre plan sécurité se poursuit aux abords de l'école, la « Brigade Intercommunale de l'Environnement », (un service d'intervention de l'Agglo du St Quentinnois, au service des maires, des usagers et de l'environnement) est venues'assurer de la sécurité à la sortie de l'école...



Nous rappelons à chacun que le *stationnement est autorisé* sur les trottoirs lors des sorties scolaires tout en laissant l'espace nécessaire aux écoliers et aux poussettes pour passer !

Merci de votre compréhension !

TRAVAUX VOIRIES



Au cours du mois de septembre, le balayage des voies « Jean de la Fontaine » ainsi que la voie VC4, a eu lieu. Après que le gravillonnage ait été posé, en juillet dernier, il était nécessaire que celui se stabilise avant d'enlever le surplus. La phase de stabilisation faite, le marquage au sol a également pu être réalisé.

Ces deux voies sont maintenant praticables et sécurisées pour le bien de tous !



COLIS DES AINÉS



En ce samedi 12 septembre ensoleillé, 22 colis ont été distribués aux habitants en bénéficiant . Encore un grand merci pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé .

C'est un plaisir d'aller à votre rencontre même en cette période inhabituelle

A très bientôt la commission action sociale !!!



Edition 2020 des Maisons Fleuries

Le vendredi 9 octobre s'est tenue la remise annuelle des Prix des Maisons Fleuries récompensant 44 foyers particulièrement actifs au fleurissement de leur jardin.



La période de confinement a créé une dynamique assez inédite autour de l'environnement, créant un cadre de vie collectif encore plus agréable.



Merci à tous pour votre mobilisation ainsi que pour votre présence nombreuse dans le respect des règles sanitaires.



Palmarès 2020



*****	Adresse
Mme et Mr GULCZYNSKI	26 rue de St Quentin
Mme GIOVANNINI Mr ZIELENIEWICK	5 rue Jean de la Fontaine
Mme et Mr RENAUD	9 Allée des Charmes
Mme et Mr SETZER	35 rue Quentin de la Tour
Mme et Mr WALTON	4 rue Paul Gauguin

Mme et Mr BAS	4 rue Gabriel Girodon
Mme et Mr DENIZART	19 rue Louis Pasteur
Mme et Mr DAUMONT	37 rue Quentin de la Tour
MME ET MR COLLIN	16 rue de St Quentin
Mme LEBAIL ET Mr DERUERE	21 rue Henri Matisse
Mme et Mr MOREAU	16 rue de l'Épinette
Mme NZIRAGUESWA et Mr TWIZEYIMANA	34 Allée des Charmes
Mme OBLET	39 rue Quentin de la Tour
Mme RENAULT et Mr PARIS	20 rue Paul Gauguin
Mme et Mr TERA	5 rue St Clément

Mme COGET	4 rue Quentin de la Tour
Mme et Mr GUERIN	24 Allée des Tilleuls
Mme et Mr JABER	41 rue Quentin de la Tour
Mme LARDIER	4 rue des Buttes
Mme et Mr MAILLARD	33 rue Quentin de la Tour
Mme MIGNIER et Mr LOY	2 rue Paul Gauguin
Mme et Mr POLARD	9 rue de l'Épinette
Mme et Mr SANDRAS	6 Allée des Charmes
Mme et Mr SCHREINER	3 rue Jean Racine
Mme STRAFELLA	2 rue Quentin de la Tour
Mme et Mr SUEUR	30 rue de Saint Quentin
Mme TARGET	29 rue Quentin de la Tour
**	
Mme et Mr BOUREZ	13 rue Henri Matisse
Mme DEJEUNE Janine	6 rue Saint Clément
Mme GORAK Olga	3 rue Saint Clément
Mme et Mr NOWAK	19 rue Henri Matisse
Mme PAILLET-PARIS et Mr SCHTYCK	16 rue Pablo Picasso
Mme VIAU	4 rue Saint Clément
Mme et Mr YAU	5 rue Jean Racine
Encouragements	
Mme et Mr BILLIOT	12 rue Louis Pasteur
Mme et Mr GLOWACZEWSKI	17 rue Jean de la Fontaine
Mme LEDUCQ et Mr CARDON	13 rue Quentin la Tour
Mme et Mr MOUHANDIZ	3 rue Paul Gauguin
Mme et Mr AL OLABI	26 rue Paul Gauguin
Mr OZENFANT	8 rue Quentin de la Tour
Mme et Mr RIOU	26 rue Pablo Picasso
Mme et Mr RUBBEN	3 rue Pablo Picasso
Mme et Mr FERON	11 rue Henri Matisse
Mme et Mr VELPRY	8 rue Paul Gauguin



Ce vendredi 16 Octobre 2020 s'est déroulée en collaboration avec la Gendarmerie Nationale une réunion sur le thème des Voisins Vigilants



Présentation du groupement de Gendarmerie avec Le Lieutenant Olivier PUISNEY et le Major GAVERIAUX

La « Participation Citoyenne » est un dispositif d'entraide et de solidarité dans les quartiers pour rendre une vie plus agréable.

Les « Voisins Vigilants » s'intéressent à la vie de leur quartier, se connaissent et sont attentifs les uns aux autres.



Un GRAND MERCI à nos fayellois d'être venus à cette réunion sur les voisins vigilants.



Un cambriolage en France toutes les 90 secondes !!

FICHE CONSEILS

(gardez-moi près de vous, sur votre frigo, dans votre entrée...)





PARTICIPATION CITOYENNE

- ◇ Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage,...
- ◇ Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance





INFORMATIONS A RECUEILLIR

<p>Sur les véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couleur du véhicule - type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...) ... et si j'ai le temps - plaque d'immatriculation - marque du véhicule - modèle - élément distinctif (autocollant...) - direction de fuite 	<p>Sur les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre - type du ou des individu (s) - arme (pistolet, arme d'épaule, couteau, etc...) ... et si j'ai le temps - un signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...) - direction de fuite
---	---

Sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo (depuis chez vous!)



RÉACTION A ADOPTER

DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement (**17**)
- signalez-vous comme voisin vigilant
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu, essayez d'être le plus précis possible, notez le maximum de détails)
- signalez des éléments, mêmes anodins, observés quelques jours auparavant

Conseillez vos voisins !

Sur le lieu des faits, ne touchez à rien !

Afin de préserver le recueil des traces et des indices....

Ce qui permettra...peut-être...de retrouver les auteurs !!!







➔

- 40 % de cambriolages par an



Soyez attentif, réagissez rapidement, votre aide est précieuse !
Il n'y a pas d'appel inutile.

Au service de la sécurité de tous, votre action peut contribuer à l'arrestation d'auteurs d'infraction(s) et à l'orientation de la surveillance assurée par la Gendarmerie.



Association départementale
d'aide aux victimes et de médiation de l'Aisne

Nos Missions :



Aide aux Victimes



Accès au Droit

Retrouvez
nous également
sur  facebook.



Accompagnement juridique et psychologique
GRATUIT ET CONFIDENTIEL SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

03.23.20.65.61
contact@francevictimes02.fr

Accueil et Administration :
Place du 8 Mai 1945 (Quartier CHAMPAGNE) 02000 LAON

PRINCIPALES MESURES SANITAIRES DANS L'AISNE ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Pour les personnes de 11 ans et plus :

- Dans et aux abords des **commerces et services publics**
- **Sur les parkings** des commerces ou zones commerciales
- Dans et aux abords des **transports en commun** (gares, gares routières, arrêts de bus)
- Dans et aux abords des **établissements scolaires et d'enseignement supérieur**
- Lors des **événements funéraires**
- Dans les **lieux clos**, de type établissements recevant du public
- Sur les **lieux de travail** hors bureau individuel
- Sur les **marchés** couverts ou de plein air

Dans tous les espaces publics des communes de plus de 10 000 habitants (Château-Thierry, Chauny, Laon, Saint-Quentin, Soissons, Tergnier, Villers-Cotterêts) à partir du 19 octobre.



6 PERSONNES MAXIMUM

Interdiction des rassemblements, réunions ou activités de plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public. Sauf exceptions.



REGISTRES COMMUNAUX DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes âgées et personnes handicapées peuvent s'inscrire sur les registres des personnes vulnérables en mairie.



ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

ÉVÉNEMENTS FESTIFS OU FAMILIAUX



Interdits dans tous les établissements recevant du public de type, salles des fêtes, salles de spectacles, chapiteaux, etc.

RÈGLE DES 4M²



Une jauge sur la base de 4m² par personne dans les établissements recevant du public avec des espaces debout et circulants (musées, centres commerciaux, etc).

SIÈGE VACANT



Mise en place d'un siège vacant entre deux personnes ou groupes de moins de 6 personnes dans les espaces clos de type établissements sportifs ou culturels et en plein air de type stades, hippodromes, etc.



RESTAURANTS ET DÉBITS DE BOISSONS

- 6 personnes maximum par table,
- distance d'un mètre entre les chaises de tables différentes



BOISSONS

ALCOOL À EMPORTER



La vente d'alcool à emporter est interdite de 22h à 7h.

INTERDICTION DES BUVETTES



Les buvettes vendant de l'alcool ou non sont interdites.

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Porter un masque



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Aérer régulièrement les espaces fermés



Exposition temporaire « Henri Matisse et le textile : Hommage au travers de la création contemporaine »

À l'occasion de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Henri Matisse, *La Maison du Textile* de Fresnoy-Le-Grand (02230) présente, jusqu'au 31 décembre, une exposition hommage au peintre intitulée « Henri Matisse et le textile : Hommage au travers de la création contemporaine ».

12 artistes (professionnels et amateurs) **régionaux** aux approches artistiques variées ont contribué à la réalisation de cette exposition en proposant **21 interprétations** de la thématique imposée : Parmi les œuvres de l'exposition figurent notamment les deux réalisations d'une Fayelloise, créatrice et façonneuse, qui confectionne des vêtements et accessoires à la demande.

L'exposition met ainsi l'accent sur le travail de ces douze artistes dont le talent et la singularité font la richesse et la variété des œuvres exposées (Ouvrages textiles, sculptures, tableaux, tenues vestimentaires, etc.)

La visite de l'exposition est **payante** (5 euros) et ouverte du mardi au samedi à 15h30 UNIQUEMENT : les mardis et mercredis, sous forme de visite guidée ; les jeudis, vendredis, et samedis, en visite libre.

Toute visite est limitée à 5 personnes et doit préalablement être **réservée** au 03 23 09 02 74 ou à contact@la-maison-du-textile.com

Le respect des **règles sanitaires** en vigueur (port du masque, désinfection des mains, distanciation sociale, etc.) est exigé dans l'enceinte du musée.

Informations concernant les œuvres d'Ingrid Helwig, fayelloise

- *BLUE-JEAN LAGOON* : Robe (Taille 40) + toile (120x40cm) : Confection artisanale, textiles (Jean, denim et lin)
- *IE by IH* : Blouse (Taille 38-40) : Confection artisanale main et machine, textiles (lin et coton) et broderie

Les deux tenues ont vocation à entrer dans une garde-robe.



ÉVÈNEMENT

DANS LE

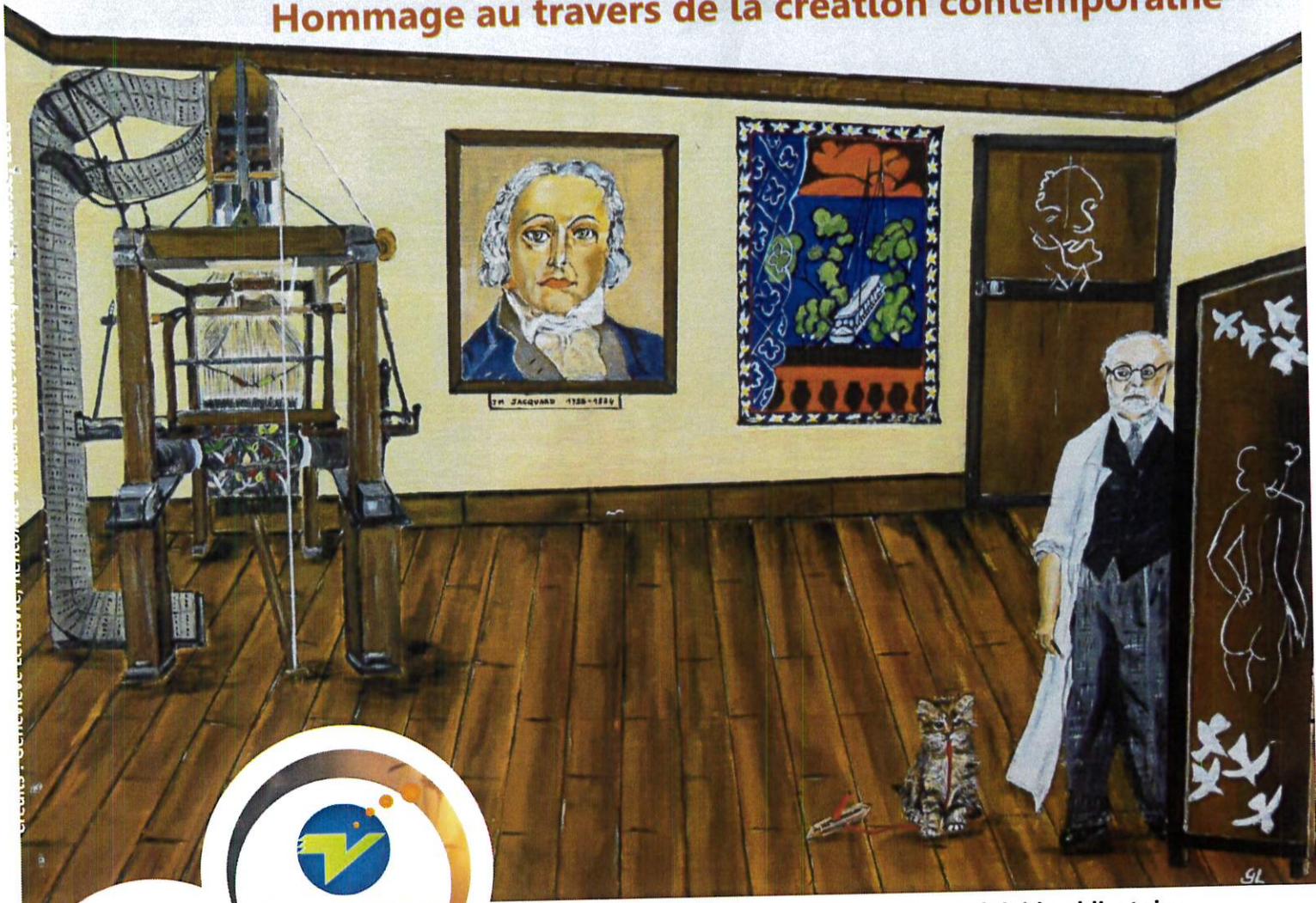
Vermandois

15 SEPTEMBRE
-
31 DÉCEMBRE
2020

EXPOSITION

Henri Matisse et le textile

Hommage au travers de la création contemporaine



Accès payant et guidé, réservation préalable obligatoire.

LA MAISON DU TEXTILE

54 rue Roger Salengro • 02230 FRESNOY-LE-GRAND

Tél. 03.23.09.02.74 • contact@la-maison-du-textile.com

www.ot-vermandois.com

 / maisondutextile

 / MaisonTextile

